



## Assemblée générale ordinaire 2020 Association du quartier des Tilleuls

La réunion ordinaire de l'association du 26 mars 2020 a dû être annulée en raison de la COVID-19.

Selon l'article 6b de l'ordonnance du Conseil fédéral n° 2 du 13 mars 2020 sur les mesures de lutte contre les coronavirus, l'organisateur d'une assemblée générale peut proposer à ses membres d'exercer leurs droits exclusivement par écrit. D'autres associations de Bienne ont également utilisé cette possibilité.

En plus des documents déjà envoyés en mars, les membres de l'Association ont reçu les documents complets pour l'Assemblée générale 2020 sous forme papier, ce qui en fait la première fois que l'Assemblée se tient par écrit.

Officiellement, l'assemblée générale a eu lieu le 4 juillet 2020. Elle a consisté à compter les votes reçus et à établir un procès-verbal consignait les décisions prises et les votes émis.

Sont considérés comme ayant participé à l'AGO tous les membres qui ont renvoyé leur bulletin de vote rempli et signé par la poste ou l'ont déposé directement dans la boîte aux lettres d'Ursula Greiner au plus tard le 4 juillet 2020. Les bulletins de vote reçus en temps utile indiqueront le nombre de membres ayant participé à l'AGO, ce nombre sert à calculer les majorités requises. Le réviseur Thomas Kopp a fait office de compteur de votes.

Nous tenons à remercier nos membres pour leur participation sous forme écrite à la AGO 2020.

Meilleures salutations

Le Comité

## Protocole AGO 2020

### Ordre du jour

Parmi les points de l'ordre du jour initialement prévus, qui étaient parvenus début mars, les sujets suivants **ne étaient pas** l'objet d'un vote par correspondance, mais les décisions seront reportées à l'assemblée de l'association en 2021 :

- Procès-verbal de la dernière assemblée générale du 21 mars 2019
- Rapport annuel 2019 et projets, néanmoins joint
- Elections (les réviseurs et le suppléant restent en fonction pour l'année 2020, les membres du comité sont élus tous les 3 ans, la prochaine fois en 2021)
- Divers

**Les points suivants de l'ordre du jour étaient votés par correspondance:**

1. **Comptes 2019** (voir supplément comptes 2019)  
*Le comité recommande aux membres de l'association d'approuver les comptes 2019.*
2. **Rapport des réviseurs des comptes** (voir le rapport des réviseurs)  
*Le comité recommande aux membres de l'association d'approuver le rapport des réviseurs.*
3. **Budget 2020 y compris les cotisations des membres** (voir le budget 2020 & les cotisations 2020)  
*Le comité recommande aux membres de l'association d'approuver le budget 2020.*
4. **Changement des statuts, articles 10 et 11** (voir annexe et l'ordre du jour 9)  
*Le comité recommande aux membres de l'association d'approuver le changement des statuts.*
5. **Proposition Monsieur R. Hadorn** (voir annexe et l'ordre du jour 10)  
*Le comité recommande aux membres de l'association de refuser la proposition.*

**Resultats**

1.	<u>Approbation des comptes 2019</u>	Accepté
2.	<u>Approbation du rapport des réviseurs</u>	Accepté
3.a)	Approbation du budget 2020	Accepté
3.b)	<u>Approbation des cotisations 2020</u>	Accepté
4.	Changement des statuts, articles 10et11	Accepté
5.	Proposition Monsieur R. Hadorn	Réfusée

**Resultats en détail:**

Bulletins récus 61, dont valable: 59, non valable: 2

	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>Enthaltung</b>
<b>1</b>	<b>57</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>57</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>3a</b>	<b>58</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>3b</b>	<b>59</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4</b>	<b>50</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
<b>5</b>	<b>10</b>	<b>44</b>	<b>5</b>

## **Beilagen / Annexes**

### **Rapport annuel et perspectives / Jahresbericht und Ausblick**

#### **Flohmarkt**

Bei guter Witterung fand am 18. Mai 2019 zum dritten Mal der Flohmarkt am Waldeggweg statt. An gut 20 Ständen verkauften und tauschen Kinder, aber auch Erwachsene ihre alten Schätze in Neues oder in Bares um. An einem Stand des Vorstandes konnten die Besucher Sirup, Kaffee und Kuchen geniessen. Die Kollekte kam der Vereinskasse zugute.

#### **Fête du quartier**

Le 14 septembre, nous avons organisé la fête de quartier dans le site scolaire cantonal des Tilleuls. Le temps était beau et toutes les activités pouvaient se dérouler à l'extérieur. L'après-midi, des jeux étaient au programme pour tout le monde et, à partir de 17 heures, un chant commun avec Christina Gafner et "une mesure de do" ont ravi les invités. Le programme culinaire a commencé cette année avec des boissons et des collations déjà dans l'après-midi. Le soir, nous avons été soutenus et gâtés comme d'habitude par André Bleichenbacher et son équipe. Un riche buffet de desserts a été créé grâce aux dons de gâteaux des boulangères et boulangers du quartier.

#### **Adventsfenster**

Die Adventsfenster waren auch 2019 ein grosser Erfolg. Obschon es bis kurz vor Drucktermin des Übersichtsblattes noch offene Daten hatte, wurden schlussendlich pünktlich alle Fenster besetzt. Den Auftakt zu den Adventsfenstern, die vom 1.- 24. Dezember unser Quartier beleuchten, machte erneut der Vorstand: Bei der Infokabine offerierte er am 1. Dezember eine feine Suppe und Brot. Trotz anderen Anlässen in der Stadt, waren mehr Besucher als letzten Advent an diesem geselligen Abend anwesend. Zudem wurde die Kabine dekoriert und zu einem grossen Adventsfenster. Die kunstvolle Adventsinstallation von Andres Stirnemann am Hohlenweg wurde sogar im Bieler Tagblatt mit Foto erwähnt.

#### **Soirée cinéma**

Le 28 février, la soirée cinéma a eu lieu dans l'aula de l'école primaire des Tilleuls. Le film Minuscule 2 a bien diverti les nombreux jeunes spectateurs. Après 20 heures, les adultes ont accompagné Motti dans son voyage fantasque dans les bras d'une « Schickse ». Pendant la pause, le buffet a permis d'échanger des points de vue sur la comédie cinématographique suisse.

#### **Verkehr**

Nach dem Beschluss der Generalversammlung 2019 wurde eine Petition zu den laufenden Verfahren in der Bermenstrasse und Waldrain eingereicht. In dieser Petition wurde die Stadt Biel aufgefordert, das Gerichtsverfahren auszusetzen und gemeinsam mit den Bewohnern des Quartiers eine konstruktive Lösung zu finden. Die Petition wurde am 15. April mit mehr als 610 Unterschriften übergeben. Die Stadt gab kurz vor den Sommerferien eine enttäuschende Antwort, da sie auf die Petitionsanfrage nicht reagierte.

#### **Perspectives**

Le marché aux puces aura lieu cette année dans le cadre de la fête du quartier des Tilleuls, le samedi 12 septembre. Les détails des deux événements suivront.

La fête officielle du 1er août de la ville de Bienne aura lieu cette année sous un chapiteau à la Casa Tulip au Chemin des Tulipes 16. La célébration aura lieu le 31 juillet à partir de 17 heures.

L'invitation suivra en juillet.

## Compte 2019 / Jahresrechnung 2019

Les comptes 2019 terminent avec un bénéfice de fr. 594.60.

	Jahresrechnung 2018			Jahresrechnung 2019		
	Ausgaben	Einnahmen	Solde	Ausgaben	Einnahmen	Solde
Mitgliederbeiträge		2 835.00	2 835.00		3 185.00	3 185.00
Filmabend	655.30	561.00	-94.30	484.30	536.80	52.50
Quartierfest	3 165.55	2 088.40	-1 077.15	2 479.55	2 434.55	-45.00
Flohmärit	46.65	254.65	208.00		219.50	219.50
Adventsfenster	671.40		-671.40	411.30		-411.30
Andere Veranstaltungen				177.10		-177.10
GV	369.85		-369.85	401.05		-401.05
Verkehr (AG)	185.65		-185.65			0.00
Geschenke	528.10		-528.10	375.90		-375.90
Drucksachen, Internet, Versicherung, Porti	346.05	50.00	-296.05	1 362.85	0.00	-1362.85
PC-Taxen	164.00		-164.00	89.00		-89.00
<b>Total</b>	<b>6 132.55</b>	<b>5 789.05</b>	<b>-343.50</b>	<b>5 781.05</b>	<b>6 375.85</b>	<b>594.80</b>

	Post	Kasse	Total	Post	Kasse	Total
Stand Anfang Jahr	8 762.25	435.15	9 197.40	7 014.25	1 839.65	8 853.90
Stand Ende Jahr	7 014.25	1 839.65	8 853.90	6 277.65	3 171.05	9 448.70
<b>Ergebnis - Verlust</b>			<b>-343.50</b>			
<b>Ergebnis - Gewinn</b>						<b>594.80</b>

## Revisorenbericht / Rapport des vérificateurs des comptes



Lindenquartierleist

### Revisorenbericht 2019

Die unterzeichnenden Revisoren haben die Jahresrechnung 2019 geprüft und als richtig befunden. Die Kasse und der Postcheckbestand sowie die Belege sind ausgewiesen. Wir empfehlen der Generalversammlung, die Jahresrechnung 2019 zu genehmigen.

Die Revisoren:

Albert Hafner

Thomas Kopp




Biel/Bienne, 09. Juni 2020

## Revisoren / Réviseurs

Die Revisoren des Jahres 2019 bleiben auch für das Jahr 2020 im Amt:

1. Revisor Albert Hafner
  2. Revisor Thomas Kopp
- Suppleant Werner Liechti

## Budget 2020

Le budget 2020 présente un résultat nul.

	Budget 2019		Budget 2020	
	Ausgaben	Einnahmen	Ausgaben	Einnahmen
Mitgliederbeiträge		2 800		2 800
Filmabend	600	500	600	500
Quartierfest	3 000	2 400	3 000	2 400
Flohmarkt	100	200	100	200
Adventsfenster	700		700	
GV	400		400	
Verkehr (AG)	100		0	
Geschenke	600		500	
Drucksachen, Internet, Versicherung, Porti	300		500	
PC-Taxen	100		100	
<b>Total</b>	<b>5 900</b>	<b>5 900</b>	<b>5 900</b>	<b>5 900</b>
<b>Ergebnis</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>

## Mitgliederbeiträge 2020 / Cotisations 2019

Die Mitgliederbeiträge bleiben gleich wie im Vorjahr:

- Einzelmitglieder Fr. 15.-
- Familienmitglieder Fr. 20.-
- Kollektivmitglieder Fr. 40.-

## Mutationen

Mitgliederbestand per 31.12.2019: 175, davon 118 Familien, 48 Einzelpersonen, 3 Kollektivmitglieder, 1 Ehrenpräsident, 3 Ehrenmitglieder. Vorstand: 7, Eintritte 8, Austritte: 4.

## Traktandenliste 9 / Ordre du jour 9

### Modification des statuts, articles 10 et 11 (voir supplément)

### Prise de position du comité

Depuis plus de 10 ans, le comité de l'association du quartier des Tilleuls est constitué sans la répartition des rôles prévue par les statuts. L'une des raisons de cette situation est que personne n'était prêt à assumer la fonction de président. Les différents services et tâches sont répartis au sein comité et sont en partie repris à tour de rôle. Ainsi, par exemple, les réunions sont présidées et font l'objet d'un procès-verbal à chaque séance par un autre membre du comité. Une personne de contact pour la ville et un caissier sont nommés par le comité. La page d'accueil nouvellement créée du site Internet offre une possibilité de contact par courrier pour les membres et les personnes intéressées. Avec la présente demande de modification des statuts, le comité souhaite régulariser la forme d'organisation actuelle. Nous pensons, qu'avec cette forme d'organisation plus libre, nous deviendrons également plus attrayants pour les futurs jeunes membres du comité.

## Article 10

### Le comité

- |      |  |      |   |
|------|--|------|---|
| 10.1 | Le comité se compose du président, vice-président, secrétaire, caissier, rédacteur du procès-verbal et 3 à 8 autres membres.<br>Il se constitue lui-même.  | 10.1 | Le comité se compose de 3 à 9 membres. Il est organisé par ressorts et se constitue lui-même. Il désigne une personne de contact et une personne responsable de la caisse. La direction de l'assemblée générale et des séances sont réglées entre les membres du comité. Le procès-verbal se fait par alternance. Les membres du comité se remplacent réciproquement. |
| 10.2 | Les membres du comité sont nommés pour trois ans, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement. Ils ne paient pas de cotisations.  | 10.2 | Les membres du comité sont nommés pour trois ans, à moins que l'assemblée générale n'en décide autrement. Ils ne paient pas de cotisations.   |
| 10.3 | Le comité se réunit sur invitation du président ou à la demande d'au moins 3 membres du comité. Les séances du comité peuvent être convoquées autant de fois qu'il est nécessaire. Les convocations sont envoyées en général 10 jours avant la séance. | 10.3 | Le comité se réunit autant de fois qu'il est nécessaire ou à la demande d'au moins 3 membres du comité. Les convocations sont envoyées en général 10 jours avant la séance.   |
| 10.4 | Pour qu'une décision soit prise, il faut au moins la présence de la moitié des membres du comité.  | 10.4 | Pour qu'une décision soit prise, il faut au moins la présence de la moitié des membres du comité.   |
| 10.5 | Le comité est responsable de la direction globale de la société.   | 10.5 | Le comité est responsable de la direction globale de la société.  |

## Article 11

- |      |   |      |   |
|------|---|------|---|
| 11.1 | Le président représente l'Association vis-à-vis des tiers. Il dirige l'assemblée générale et les séances du comité. Il rédige un rapport annuel complet pour l'assemblée générale. Le président a le droit de vote lors de toutes les votations. En cas d'égalité lors de vote à main levée, le président départage. Il supervise toutes les factures, les procès-verbaux d'assemblée et de séance. | 11.1 | <b>La personne de contact</b> représente l'Association vis-à-vis des tiers.   |
| 11.2 | Le vice-président remplace le président dans ses fonctions lors de l'absence de celui-ci.   | 11.2 | <b>annulé</b>   |
| 11.3 | Le secrétaire s'occupe de la correspondance.  | 11.3 | <b>annulé</b>   |
| 11.4 | Le rédacteur rédige les procès-verbaux.   | 11.4 | <b>annulé</b>   |
| 11.5 | Le caissier gère la fortune de la société et encaisse les cotisations des membres. Il tient à jour la liste des membres, boucle les comptes à la fin de l'exercice et remet son rapport à l'assemblée générale.   | 11.5 | Le caissier gère la fortune de la société et encaisse les cotisations des membres. Il tient à jour la liste des membres, boucle les comptes à la fin de l'exercice et remet son rapport à l'assemblée générale. |
| 11.6 | La signature légale est apposée par le président ou le vice-président et un membre du comité.   | 11.6 | La signature légale est apposée par <b>le caissier</b> et un membre du comité.  |
| 11.7 | Le comité peut nommer des commissions pour traiter des tâches spéciales. Celles-ci sont représentées vis-à-vis des tiers par le comité.   | 11.7 | 11.7 Le comité peut nommer des <b>groupes de travail</b> pour traiter des tâches spéciales. Celles-ci sont représentées vis-à-vis des tiers par le comité.  |

**Traktandenliste 10 / Ordre du jour 10**  
**Antrag / Proposition**

Rudolf Hadorn  
Eigenheimstr. 14  
2503 Biel

Betrifft: GV Lindenquartierleist

**Antrag zu Traktandum 7**

Es sind nicht nur die Revisoren neu zu wählen.  
Gemäss geltenden Statuten sind ein Präsident, ein Vizepräsident, ein Sekretär und ein Kassier zu wählen (Art. 10.1). Dies soll an der GV geschehen.  
Die momentan praktizierte Chargenverteilung widerspricht den statuarischen Vorschriften.  
Die vom jetzigen Vorstand beantragte Statutenänderung hat für die diesjährige Sitzung keine Geltung.

Vorschläge für die personelle Besetzung der Chargen werden an der GV vorgebracht.

Biel, 12. März 2020

Rudolf Hadorn



**Prise du comité sur la demande de M. R. Hadorn**

L'année 2020 n'est pas une année d'élection du comité. Le comité a été élu pour la dernière fois en 2018 dans sa composition actuelle par l'assemblée générale. Comme indiqué dans la proposition sur la modification des statuts sous 9., le comité actuel a été constitué pendant des années sans la fonction de président. La recherche et l'élection d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier n'a de sens de notre point de vue que si l'assemblée générale rejette la modification des statuts et souhaite donc explicitement conserver cette forme d'organisation.

En 2019, l'assemblée générale s'est déjà prononcée contre l'élection d'un président, et le comité a mis la modification des statuts à l'ordre du jour pour l'assemblée 2020.

Le comité recommande donc de rejeter la proposition.